

Règlement 216 portant sur le stationnement – (RMH 330)

ANNEXE B

Stationnement interdit - Espaces réservés

Nom de la rue	Emplacement	Type
Académie	Face au numéro d'immeuble 67	Handicapé
Alexandre	Face au numéro d'immeuble 111	Handicapé
Alphonse-Desjardins	Du côté impair de la rue, sur une distance d'environ 7 mètres à partir de l'entrée de la place du Centenaire direction est	Handicapé
Anderson	Du côté impair de la rue, à l'intersection de la rue Grande-Île	Handicapé
Bergevin	Du côté impair de la rue, au coin de la rue Victoria sur une distance de 7 mètres	Handicapé
Champlain	Du côté impair, première case à l'intersection de Jacques-Cartier	Handicapé
Cousineau	Face au 134	Handicapé
Du Havre (boulevard)	Face au numéro d'immeuble 521	Handicapé
Du Marché	Du côté pair de la rue, derrière l'hôtel de ville (2 cases de stationnement)	Handicapé
Gault	Face au numéro d'immeuble 24	Handicapé
Grande-Île (rue)	Face au numéro d'immeuble 52	Handicapé
	Du côté pair de la rue, à côté du Muso, deux cases de stationnement	Véhicule en recharge
Hébert	Face à l'ancien Marché public	Véhicule transport collectif
Jacques-Cartier	Face au numéro d'immeuble 445	Handicapé
Jeanne-Mance	Face au numéro d'immeuble 408	Handicapé
Montcalm	À l'intersection de la rue Bissonnette, face au numéro d'immeuble 272	Handicapé
Meloche	Face au numéro d'immeuble 65 (école Saint-Joseph-Artisan)	Handicapé
Napoléon	Face au numéro d'immeuble 133	Handicapé
Nicholson	Face au numéro d'immeuble 128	
	Du côté pair de la rue, à 10 mètres de l'intersection de la rue Victoria	Handicapé
	Du côté impair de la rue, côté gauche de la rue direction sud, première case de stationnement à l'intersection Champlain	Handicapé
	Du côté pair de la rue, au coin de la ruelle des Supporteurs, sur une distance de 15 mètres	Véhicule en recharge
	Du côté pair de la rue en direction nord (à côté de l'hôtel de ville), près de l'intersection de la rue Sainte-Cécile (3 cases de stationnement)	Véhicule en recharge
Saint-Charles	Du côté pair de la rue, deux premières cases de stationnement à partir de la rue du Marché/Sainte-Hélène	Véhicules avec vignette-ville
	Du côté impair de la rue, à partir de la rue Alphonse-Desjardins, vers le nord sur 10 mètres	Handicapé
Sainte-Cécile	Face au numéro d'immeuble 71	Handicapé
	Face au numéro d'immeuble 87	Handicapé
Saint-Paul	Du côté est de la rue, face au numéro d'immeuble 28	
Saint-Joseph	Face au numéro d'immeuble 36, jusqu'à l'intersection de la rue Lasnier	Handicapé
Saint-Laurent	Face au numéro d'immeuble 144	Handicapé
Saint-Louis	Du côté impair de la rue, à partir du chemin Larocque, en direction ouest, sur une distance d'environ 7 mètres	Handicapé
Saint-Thomas	Du côté pair de la rue, au sud de l'intersection de la rue du Marché	Handicapé
	Face au 280	Autobus et taxi
Victoria	Face au numéro d'immeuble 169	Handicapé
	Du côté impair de la rue, première case à l'intersection de la Fabrique, sur une distance de 12 mètres	Handicapé
Stationnement hors rue	Lambert-Tessier, Lionel-Moyen, Aréna Saint-Timothée, Gestion du territoire, Caserne numéro 1	Véhicule en recharge